



Délimitation des plans d'aménagement particulier "quartier existant" - PAP QE

- Type de zone spécifique
- HAB-1 • a
 - HAB-1 • b
 - HAB-2
 - MIX-u
 - MIX-v
 - MIX-r
 - BEP
 - BEP-1
 - ECO-c1 • a
 - ECO-c1 • b
 - ECO-r
 - SPEC-RE
 - SPEC-MK
 - SPEC-F • a
 - SPEC-F • b
 - SPEC-S
 - REC • a
 - REC • b
 - JAR
- Logement (s) maximum:
a = 2
b = 4

- Délimitation des PAP approuvés - voir partie écrite PAG
 - ⋯ Secteur protégé de type "environnement construit" - C à titre indicatif
 - Construction à conserver (1)
 - Gabarit d'une construction existante à préserver (1)
 - Alignement d'une construction existante à préserver (1)
 - ▲ Petit patrimoine à conserver (1)
 - Délimitation de la zone verte à titre indicatif (PAG projet, octobre 2020)
- Fond de plan: Administration du Cadastre et de la Topographie
Plan cadastral numérisé (PCN) - Exercice 2016
- Sources: (1) Service des sites et monuments nationaux, AC Mondercange et 2-B, mise à jour septembre 2019
Modifié sur base de l'avis de la Commission d'aménagement (N° Ref.: 38C/020/19 du 29 avril 2020) et des réclamations.

Commune de Mondercange

Plan d'aménagement particulier "quartier existant" - PAP QE
Plan de repérage

vote du conseil communal (octobre 2020)

- Modifié suivant:
- - les réclamations
 - - l'avis de la Commission d'Aménagement du 29 avril 2020, N° Réf.: 38C/020/2019
 - - l'avis du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable du 27 février 2020, N° Réf.: 89112